

RADIOPROTECTION

| ETUDE DE POSTE ET ZONAGE



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout établissement de santé exploitant des sources de rayonnement ionisant est tenu de répondre aux obligations réglementaires relatives à la protection des travailleurs contre ce type de rayonnement, définies dans les textes du Code de la Santé Publique et du Code du Travail.

...« La personne compétente en radioprotection doit procéder à une analyse des postes de travail pour identifier et quantifier le risque encouru par les travailleurs exposés » ...

Arrêté du 15 mai 2006 : conditions de délimitation et signalisation des zones réglementées

OBJECTIF

➤ ÉTUDE DE POSTE

- > Identifier les postes de travail
- > Évaluer les doses susceptibles d'être reçues à chaque poste de travail et en déduire une estimation de la dose individuelle (corps entier, extrémité, cristallin)
- > Recommander un classement des travailleurs exposés
- > Définir les mesures de protection adaptées à mettre en œuvre
- > Recommander des moyens de protection supplémentaires : EPI⁽¹⁾, EPC⁽²⁾
- > Recommander les méthodes de suivi en dosimétrie

➤ ZONAGE

- > Définir les zones réglementées
- > Proposer les affichages adaptés trisecteurs
- > Préconiser les règlements et consignes spécifiques

MÉTHODE

- > Proposition et explication de la méthodologie
- > Mise à disposition de trame de recueil de relevé des activités
- > Analyse de l'activité des travailleurs exposés et de leurs habitudes de travail
- > Mesures de dose au poste de travail
- > pour le prévisionnel de dose annuelle (étude de poste)
- > Calcul et extrapolation pour la définition des zones (zonage)
- > Analyse des résultats
- > Rédaction d'un rapport
- > Bilan et présentation des résultats

LES ATOUTS DE C2I SANTÉ

- Expertise en Radioprotection Médicale, Ingénieurs Biomédicaux formés PCR⁽³⁾ avec expérience
- Moyens logistiques et informatiques efficaces (grille d'audit et rapport)
- Équipement de métrologie à la pointe
 - Réactivité d'intervention
- Méthodologies, procédures, traçabilité

C2i santé Nord IDF / Grand Ouest

SERVICE COMMERCIAL

Nord IDF

Giovanni Mastrandrea : 06 78 00 31 59
g.mastrandrea@c2isante.fr

Grand Ouest

Nicolas Sorel : 06 07 11 50 68
n.sorel@c2isante.fr

SERVICE FORMATIONS

Gaëlle Jouhannet : 03 83 28 36 11
g.jouhannet@c2isante.fr

C2i santé Nord Est

SERVICE COMMERCIAL ET FORMATIONS

Amélie Dupays : 03 83 28 42 83
a.dupays@c2isante.fr

C2i santé Sud

SERVICE COMMERCIAL

Willy Vouillon : 06 14 01 06 37
w.vouillon@c2isante.fr

SERVICE FORMATIONS

Maud Chrapaty : 03 57 54 05 64
m.chrapaty@c2isante.fr

C2i santé Rhône Alpes / Auvergne

SERVICE COMMERCIAL

Jean-Luc Aubert : 06 37 57 96 24
jl.aubert@c2isante.fr

SERVICE FORMATIONS

Amélie Dupays : 03 83 28 42 83
a.dupays@c2isante.fr

3 sièges sociaux
et plus de 20 implantations de proximité

RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS
SUR www.c2isante.fr

CABINET DE CONSULTANTS
EN INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

10, rue Paul Langevin 54320 MAXEVILLE

Tél : 03 83 28 80 59

Fax : 03 83 56 09 28

c2isante@c2isante.fr

SARL au capital de 60 000 euros

RCS Nancy 480 628 486 - Code NAF 7022Z